

PROJET GBFF-TNS : « CONSERVATION DURABLE DU PAYSAGE DU TNS ET AMÉLIORATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET COMMUNAUTÉS LOCALES (PACL) »

FAQ 4

Cadre de Sauvegarde Environnementale et Sociale (CGES)

1. C'est quoi le CGES ?

C'est un cadre qui établit des principes clairs pour éviter les dommages aux populations et à la nature lors de la mise en œuvre des projets.

2. À quoi sert-il dans le projet GBFF-TNS ?

Il sert à prévenir les impacts négatifs et à garantir que le projet soit respectueux, inclusif et durable pour les communautés et les écosystèmes du Tri-National de la Sangha (TNS).

3. Quels sont les principes clés de le CGES ?

- Respect des droits humains et protection de l'environnement ;
- Inclusion des Peuples Autochtones et Communautés Locales (PACL) ;
- Égalité femmes-hommes ;
- Participation libre et informée ;
- Prévention des risques et des conflits.

4. Qui est protégé par le CGES ?

Toutes les personnes vivant ou utilisant les ressources dans la zone du projet : PACL, femmes, jeunes, personnes vulnérables, autorités locales et traditionnelles.

5. Comment le projet applique-t-il Le CGES ?

- En menant :
- Des consultations communautaires ;
- Des évaluations d'impact ;
- Des actions de prévention ;
- Et un suivi participatif des activités.

6. Et si tes droits sont bafoués ou que tu as une préoccupation ?

Un mécanisme de plainte est prévu : gratuit, confidentiel, local. Tu peux l'utiliser à tout moment pour signaler un problème ou faire une suggestion.

7. Comment suivre l'application de Le CGES ?

Des comités communautaires, des réunions d'évaluation, et des outils de suivi (journaux, cartes, radios locales) permettent de vérifier que les engagements sont respectés.

8. Où trouver les informations sur le CGES ?

Auprès des représentants communautaires, dans les OSC et les ONG partenaires, chez les gestions des parcs et/ou des agents de la FTNS.

9. Et Toi, que peux-tu faire ?

Informers ta communauté, participer aux réunions, faire remonter les préoccupations, et suivre les engagements du projet.